

Bibliothèque municipale de Rouen. Une collection pour la 200

Sébastien Caudron

Sous la direction de Mathilde Poulain
Conservateur à la bibliothèque municipale de Rouen

Remerciements

Mme Legendre a bien voulu m'accueillir à la bibliothèque municipale de Rouen dont elle est la Directrice. Je ne connaissais cet établissement que pour l'avoir fréquenté comme lecteur il y bien des années. Je lui suis reconnaissant de m'avoir offert la possibilité de ce passage sur "l'autre bord".

Je remercie Mme Poulain qui a dirigé mon stage et m'a permis d'approcher quelques uns des aspects du métier de conservateur. Je remercie également Mlle Quillet, Mme Jourdain et M. Cachard qui tous trois ont manifesté de l'intérêt pour le travail que j'entreprenais. Et puisque ce travail s'est principalement déroulé sur le "plateau technique" et qu'il m'a permis de côtoyer beaucoup de personnes, je voudrais les saluer tous et les remercier aussi pour l'accueil généreux qu'il m'ont réservé, l'aide qu'ils m'ont apportée et l'agréable séjour qu'ils m'ont offert.

Mlle F. de Lachapelle me précédait en 2003 dans la position de stagiaire que j'occupais cette année. Ses travaux ont beaucoup orienté les miens.

Sommaire

LETTRE DE MISSION.....	4
INTRODUCTION	5
I. LE PRÉSENT DE LA BIBLIOTHÈQUE	7
1. Moyens	7
1.1. Moyens financiers	7
1.2. Moyens matériels.....	8
1.3. Moyens humains.....	8
2. Missions et collections	10
2.1. Lecture publique.....	10
2.2. Patrimoine.....	14
2.3. Dépôt Légal	17
II. L'AVENIR DE LA BIBLIOTHÈQUE	19
1. Enjeux du projet	19
1.1. Une bibliothèque « dans la lignée des BMVR ».....	19
1.2. Contraintes.....	21
2. La réalisation du projet	22
2.1. Réinformatisation	22
2.2. Préparation des collections contemporaines	24
2.3. Préparation des collections patrimoniales	26
3. Événements récents	27
3.1. Niveau bibliothéconomique	27
3.2. Niveau artistique	27
3.3. Niveau politique	28
III. ACTIVITÉS DE STAGE	30
1. Dans l'établissement	30
1.1. Plateau et magasins	30
1.2. Réunions.....	32
2. Hors l'établissement	32
2.1. Perspective locale	32
2.2. Perspective nationale	33
CONCLUSION	35
TABLE DES ANNEXES	36

Lettre de mission

L'offre de stage présentée par la bibliothèque municipale de Rouen précisait les missions qui seraient confiées au stagiaire et le contexte dans lequel ce travail devait être compris.

Le contexte est celui du déménagement de la centrale vers un nouvel établissement. Ce nouvel établissement dotera la Ville d'un équipement de lecture publique moderne, depuis longtemps attendu par la population, et digne de la richesse des fonds patrimoniaux que détient la bibliothèque. Le déménagement vers ce nouvel établissement devrait intervenir à l'horizon 2008.

Dans le contexte de ce chantier qui mobilise aujourd'hui les efforts de l'ensemble du personnel, le travail du stagiaire devait viser trois objectifs. Il s'agissait d'évaluer les collections détenues par la centrale dans le domaine de la religion, c'est-à-dire la classe 200 de la classification décimale de Dewey. Après estimation de l'existant en ce domaine précis, il s'agissait de proposer des orientations pour l'alimentation des collections du futur établissement. Enfin, troisième objectif, il s'agissait de réfléchir à la façon dont les nouvelles acquisitions pourraient soutenir l'objectif de mise en valeur des collections patrimoniales auprès des publics du futur établissement.

Introduction

La bibliothèque municipale de Rouen aborde un moments très attendu de son histoire : après de multiples péripéties et une tentative avortée en 1995, le projet d'une grande médiathèque doit enfin se réaliser à l'horizon 2008. Cette phase de transition mobilise aujourd'hui le savoir-faire de toute une équipe, engage l'avenir-même de la centrale et met en jeu sa notoriété.

Le projet de cette médiathèque repose sur une dynamique forte, soutenue par les efforts de la Ville et de son agglomération. Dans un *Contrat d'agglomération*, celle-ci présente en effet le futur équipement comme un élément stratégique de son projet de développement. La médiathèque, dit ce *Contrat*, doit « renforcer l'attractivité de l'agglomération » en figurant parmi les « équipements porteurs d'un rayonnement métropolitain »¹. Pour la Ville, la réalisation de cette médiathèque est l'un des 33 chantiers² d'un Grand Projet de Ville³. Si les dimensions et les enjeux du GPV dépassent donc de beaucoup la question de la seule médiathèque, la Ville entend néanmoins que celle-ci assume un rôle central : au niveau urbanistique et social, elle se positionne comme un « moyen de cicatrization de la ville » et de « rééquilibrage entre les deux rives de la Seine »⁴ ; au niveau culturel, elle doit œuvrer pour « la valorisation d'un des plus importants fonds patrimoniaux de France et le rapprochement novateur du patrimoine et du grand public, notamment grâce à un fort développement numérique. »⁵

La profonde évolution qui se prépare implique donc certaines ruptures. La première rupture sera probablement la plus importante, du point de vue du public

¹ *Contrat de l'agglomération de Rouen, 2002-2006*, p. 83. URL : <http://www.agglo-de-rouen.fr/contrat/contratagglo.pdf> [adresse consultée le 19 novembre 2004]. Voir annexe 3.1.

² URL : http://www.imagine-rouen.com/pdf/fiches_projets/rouen_carte_des_33_projets.pdf [adresse consultée le 19 novembre 2004]

³ La Ville présente ainsi le GPV : « Le Grand Projet de Ville est un dispositif partenarial conclu, pour la période 2001-2008, entre la Ville de Rouen, l'État, l'Union Européenne, le Conseil Régional de Haute-Normandie et le Conseil Général de Seine-Maritime. Il a pour objectif principal de parvenir à une meilleure mixité urbaine et sociale sur les quartiers concernés qui sont : les quatre quartiers des Hauts de Rouen (16 000 habitants : Sapins, Châtelet, Lombardie et Grand'Mare) et le quartier Grammont (2 000 habitants). » URL : http://www.imagine-rouen.com/pdf/fiches_projets/rouen_solidaire.pdf [adresse consultée le 19 novembre 2004].

⁴ Mission PLU – Ville de Rouen, *PADD, Projet d'aménagement et de développement durable*, mars 2003. URL : http://www.imagine-rouen.com/docu/plaquette_padd.pdf [adresse consultée le 19 novembre 2004]

⁵ URL : http://www.imagine-rouen.com/pdf/fiches_projets/rouen_mediatheque.pdf [adresse consultée le 19 novembre 2004]. Voir annexe 3.4.

du moins : la bibliothèque Villon quittera le bâtiment qu'elle occupe aujourd'hui et qu'elle partage avec le Musée des Beaux-Arts depuis la fin du XIX^e siècle. Ce bâtiment, auquel les Rouennais sont attachés, présente de toute évidence les défauts de son âge. Les magasins sont saturés et, qu'on les considère du point de vue de la sécurité, de l'accessibilité, des équipements ou du confort, les lieux d'accueil du public sont inadaptés. N'ayant subi que des aménagements mineurs dans les années 1960, les locaux doivent être aujourd'hui abandonnés à d'autres usages. La seconde rupture à laquelle se prépare la bibliothèque concerne sa mission : de bibliothèque d'étude et de conservation au fonctionnement discret et désuet par certains aspects (accès indirect aux collections courantes, communication à la place, catalogues majoritairement sur fiches), la bibliothèque centrale doit devenir une médiathèque de premier plan. Elle s'affichera comme tête de réseau des bibliothèques rouennaises de lecture publique et, à moyen terme, devra pouvoir impulser des coopérations sur le territoire de l'agglomération entière. Cette métamorphose doit introduire des pratiques et des services que la bibliothèque commence de mettre en place depuis peu (médiation culturelle ou informatisation, par exemple) et engage des changements assez radicaux (préparation et déménagement des collections, réflexion sur le réseau des annexes, positionnement de la médiathèque, etc.).

Les pages qui suivent présenteront d'abord l'identité de la bibliothèque municipale de Rouen. Cette présentation permettra, ensuite, de mesurer les enjeux du projet de médiathèque et les chantiers qu'il occasionne. Pour finir, j'indiquerai ce que furent les grandes lignes de mes activités pendant ce stage à la bibliothèque municipale de Rouen.

I. Le présent de la bibliothèque

1. Moyens

1.1. Moyens financiers

Les moyens dont la bibliothèque disposait cette année ont connu d'une année sur l'autre un changement sensible. Ce changement concerne surtout les investissements liés à la montée en puissance du chantier de la médiathèque. Les crédits d'équipements ont à cette occasion augmenté de près de 50%.

Fonctionnement

Dépenses	Recettes
Personnel : 2.129.921 €	Propres : 51.995 €
Dépenses de gestion : 263.595 €	Subventions : Etat (hors DGD 1 ^{ère} part) : 7.500 € BnF : 58.000 € GIP GPV : 35.500 €
Total : 2.393.516 €	Total : 152.995 €

Effectifs (au 31 décembre 2003)
Permanents : 62 postes
Temporaires : 3,5
Contrats aidés : 6

Investissement

Dépenses	Recettes
Investissement récurrent (acquisition de documents patrimoniaux, restauration, ...) : 61.232 €	Etat : 13.728 € Conseil régional : 9.228 €
Système anti-vol : 122.499 €	Université de Rouen : 7.625 €
Investissement lié à la « montée en puissance – médiathèque » : 98.950 €	
Informatisation (étude, numérisation et matériel) 33.979 € (crédits gérés directement par la bibliothèque)	
Total : 377.892 €	Total : 30.581 €

Travaux et aménagements réalisés :

Réaménagement de la bibliothèque
Saint-Sever

Aménagement de la salle de lecture de la
bibliothèque Villon en plateau technique
et en espace d'étude.

1.2. Moyens matériels

Sur l'ensemble du réseau⁶, centrale et annexes, la bibliothèque dispose de 8 072 m², soit 7,8 m² pour 100 habitants. Cette surface se répartit entre la bibliothèque centrale (Villon) : 4 755 m² ; les annexes Saint-Sever : 1 600 m², l'annexe Châtelet : 650 m² ; l'annexe Parment : 450 m² ; l'annexe Grand'Mare : 380 m², et l'annexe des Capucins : 237 m².

Du point de vue informatique, il n'est pas exagéré d'avancer que la bibliothèque est sous-équipée. Son SIGB, tout d'abord, Advance 6.7 en mode caractères de la société Geac, n'a pas connu d'évolution de version depuis 1994. Aujourd'hui, ce sont davantage ses défauts que ses avantages que soulignent ses utilisateurs. Outre le fait qu'il ne propose pas d'interface graphique, il n'assure pas la fonction d'acquisition et ne permet que très difficilement l'extraction des données à des fins statistiques. La bibliothèque ne comptait par ailleurs en 2001 (ces chiffres ont peu évolué) que 56 postes informatiques, dont 47 étaient reliés au serveur Advance. Les annexes ne sont quant à elles pas connectées au réseau de ville. Elles ne disposent donc pas d'un accès à Internet.

Cette situation contraste avec la station de numérisation de très haute qualité acquise par la bibliothèque en 2002 pour mener à bien le projet Flaubert. Répondant à un appel à projets lancé dans le cadre du Plan de numérisation du Ministère de la Culture et de la Communication, la bibliothèque a bénéficié du concours de l'Etat (à hauteur de 50%), du Conseil régional de Haute-Normandie, de la Ville de Rouen et d'un mécénat de la Fondation Béthencourt-Schueller. Le coût du projet (146 000 €), résidait en grande partie dans l'acquisition de la solution de numérisation. Une solution de très haut de gamme a été choisie.

1.3. Moyens humains

1.3.1. Effectifs globaux

La bibliothèque fonctionne avec 62 postes permanents, 3,5 postes temporaires et 6 contrats aidés. Sur ce nombre, on trouve quatre conservateurs : 3 conservateurs d'État et 1 conservateur territorial. La répartition par filières (effectuée en 2001) faisait état de 49 agents de la filière culturelle, 9 agents de la

filière technique et 4 agents de la filière administrative. La répartition par sites en 2002 était la suivante : 8,3 ETC à l'annexe Saint-Sever (9 personnes), 6,5 ETC à l'annexe Parment (8 personnes), 6 ETC à l'annexe Grand'Mare (6 personnes), 5,5 ETC à l'annexe du Châtelet (7 personnes) et 4 ETC à l'annexe des Capucins (4 personnes), soit 34 ETC à la bibliothèque Villon.

Quatre personnes sont venues en 2003 renforcer les effectifs de la bibliothèque dans les domaines de la technique et de la maintenance. L'équipe de médiation culturelle s'est elle aussi étoffée. Elle compte aujourd'hui trois personnes. Cette équipe de médiation compte de plus un médiateur du patrimoine et est encadrée par une coordinatrice de la médiation culturelle, recrutée en septembre 2003. Un agent chargé de l'accueil des lecteurs à la bibliothèque Villon a par ailleurs été engagé au mois d'octobre 2003.

1.3.2. Les services transversaux

L'organigramme de la bibliothèque⁷ fait apparaître deux services transversaux auxquels il convient d'ajouter le pôle de médiation culturelle.

Le pôle « Gestion administrative et financière / Moyens de service » regroupe, sous la responsabilité de M. Demont, une cellule administrative, les musées littéraires et un pôle « petite maintenance et entretien ». Ce pôle est basé à la bibliothèque Villon mais intervient sur tous les sites.

Le pôle « Développement informatique et numérique » est plus récent. Son responsable, M. Cachard, est en poste depuis 2002. Il partage son activité entre l'annexe Saint-Sever, qui abrite le serveur de la bibliothèque, et la bibliothèque Villon. Ce pôle vient récemment de se renforcer, passant de 2,5 à 3 personnes, avec la venue à plein temps de Mme Loisel. Compte tenu de l'importance des chantiers informatiques, ce pôle informatique devrait se développer davantage encore dans les années à venir.

Le pôle de médiation culturelle, enfin, est le plus récent, puisqu'il est apparu en septembre 2003. Composé de quatre médiateurs et d'une coordinatrice de la médiation culturelle, il témoigne du rôle d'acteur culturel à part entière que la bibliothèque joue déjà à travers diverses animations et qu'elle entend renforcer à

⁶ Voir annexe 1.2.

⁷ Cet organigramme est reproduit en annexe 1.1.

l'avenir. Son installation à l'annexe Saint-Sever marque la volonté de la bibliothèque de s'inscrire davantage dans l'environnement de la future médiathèque. Le déploiement des actions de médiation du livre et de l'écrit et la création du pôle de médiation culturelle ont été rendus possibles par des subventions obtenues dans le cadre du projet « Médiation autour du livre et de l'écrit », inscrit dans le dispositif Grand Projet de Ville de Rouen.

2. Missions et collections

2.1. Lecture publique

La bibliothèque municipale de Rouen représente un cas atypique d'établissement de lecture publique. Depuis une année en effet, la bibliothèque centrale ne remplit quasiment plus aucune mission de lecture publique, sinon celle d'offrir aux visiteurs une salle de travail et la possibilité d'utiliser les ouvrages de référence qui y sont accessibles. Mais cette mission de lecture publique n'a jamais été vraiment celle de la centrale. La distribution des rôles voulait en effet que, à Rouen, la mission de lecture publique soit prise en charge par le réseau des annexes. Cette singularité explique le fait que l'annexe Roger Parment se trouve tout à côté de la centrale Jacques Villon : la première assume la fonction de bibliothèque de lecture publique, comme aussi les autres annexes ; la seconde, celle de bibliothèque d'étude et de conservation. Cette spécialisation explique aussi pour partie le très faible taux de pénétration dans la population de l'équipement central : indépendamment des derniers événements qui n'encouragent pas la fréquentation de l'établissement, seuls 1% des Rouennais étaient inscrits à la bibliothèque Villon. Or les Rouennais ne manquent pourtant pas d'intérêt pour les bibliothèques puisqu'elles comptent 11 137 inscrits, c'est-à-dire 10,2% de la population ; et le nombre total de prêts s'élève quant à lui à 3,6 prêts par habitant et par an.

2.1.1. La bibliothèque Villon

On ne trouve à Villon aucun de ces documents caractéristiques de l'offre en bibliothèque de lecture publique. Sont absents des collections les documents pour

la jeunesse, les supports autres que les livres et les documents tels les bandes dessinées, les outils pour la vie pratique, les romans contemporains, etc. Villon était une bibliothèque d'étude. Cette fonction a été encouragée longtemps par la demande des étudiants et par les pratiques de l'université voisine. Les étudiants (en droit, en histoire et en philosophie, notamment) trouvaient à la bibliothèque municipale les usuels et les références qui, à la bibliothèque universitaire, soit manquaient, soit n'étaient pas acquis en nombre suffisant. C'est un fait avéré que l'université avait abandonné à la bibliothèque municipale le soin de suivre des collections ou de procéder à l'acquisition dans des domaines que son statut aurait pu la dispenser de traiter. Il est certes difficile d'identifier les collections en raison du manque de fiabilité des catalogues, en raison aussi du rangement des magasins par format et ordre d'entrée des documents, jusqu'à l'été 2003 ; on peut néanmoins avancer que les 88 000 imprimés non patrimoniaux et les 108 abonnements de périodiques constituent à Villon une collection pour l'étude.

À Villon, les usuels de la salle d'étude et de la salle de consultation du patrimoine sont cotés en Dewey. Le reste des collections ne l'est quasiment pas et doit faire l'objet de cette cotation dans la perspective de la médiathèque. Une stagiaire de l'IUP de Toulouse a posé en 2001 les bases d'une harmonisation de la cotation. Une liste de cotes validées, élaborée par les équipes des annexes et de Villon, est aujourd'hui employée pour les acquisitions. En raison du lourd travail de préparation qu'elles demandent – évaluation, recotation, informatisation des notices –, les collections ne sont plus communiquées au public.

2.1.2. Les annexes

Le réseau des annexes a longtemps été fragmenté or l'unification des pratiques est nécessaire à l'homogénéité du service et à la mise en réseau des ressources. Cette unification se met en place depuis quatre ans sous la conduite d'un conservateur. Elle est toujours en cours. Les accueils de classe et la cotation ont été les premiers chantiers de cette unification. À terme, elle conduira vers une politique d'acquisition formalisée à l'échelle du réseau.

2.1.2.1. *Les annexes Roger Parment et Capucins*

Les annexes Parment et Capucins sont les deux bibliothèques du centre-ville, sur la rive droite de la Seine.

L'annexe Parment occupe une vraie position centrale, dans une rue piétonne. Ses portes ouvrent sur celles d'un lycée-collège d'enseignement général qui reçoit un millier d'élèves. La bibliothèque offre dans ses 450 m² près de 25 000 documents et 66 titres de périodiques. L'annexe se caractérise par un fonds jeunesse assez large, par l'amplitude de ses horaires d'ouverture et par le nombre important de ses lecteurs (plus de 5 000 emprunteurs en 2002). Les locaux de la bibliothèque sont accessoirement un espace d'exposition.

L'annexe des Capucins est légèrement décentrée, installée dans une ancienne chapelle et couvre 237 m². Elle ouvre 19 heures par semaine et reçoit un public de quartier. Parmi ses 28 000 documents et 44 abonnements de périodiques, son fonds sur le théâtre est particulièrement développé.

2.1.2.2. Les annexes des Hauts de Rouen

Les Hauts de Rouen rassemblent quatre quartiers fortement défavorisés économiquement et socialement et abritent 16 000 habitants⁸. Deux de ces quartiers, le Châtelet et la Grand'Mare, possèdent une annexe. Ces annexes sont les premières à avoir accueilli des médiateurs et sont les seules à proposer des heures du conte le mercredi.

La bibliothèque du Châtelet se trouve dans un quartier particulièrement difficile. Son installation dans les locaux qu'elle occupe actuellement a été rendue possible grâce à des crédits DSQ. Elle joue un rôle social important, et fait intervenir de nombreux partenaires extérieurs (PMI, centres de sports, associations de quartiers). Elle souffre d'une faible fréquentation, puisqu'elle comptait seulement 1 135 inscrits en 2002. Elle joue cependant un rôle important pour la population qui la fréquente : principalement des personnes âgées et des collégiens. On peut se rendre compte notamment que les jeunes adolescentes trouvent ici un lieu de travail et de convivialité sans équivalent à proximité pour elles.

La bibliothèque de la Grand'Mare est située dans un quartier moins défavorisé puisque se côtoient logements HLM, appartements de location et propriétés individuelles – ce quartier est probablement sur le point de vivre une mutation sensible : en même temps qu'il perd certains de ses habitants et que

⁸ Voir la présentation du GPV. URL : http://www.imagine-rouen.com/pdf/fiches_projets/rouen_solidaire.pdf [adresse consultée le 19 novembre 2004]

ferment des classes, le GPV est sur le point d'en transformer le visage –. L'annexe est peu connue et manque de visibilité. Elle est installée dans un centre culturel et dispose d'une surface étroite (380 m² contre 650 m² au Châtelet). Comme l'annexe du Châtelet, cette annexe de la Grand'Mare connaît une fréquentation relativement faible (1 301 inscrits en 2002).

2.1.2.3. *L'annexe Saint-Sever*

La bibliothèque Saint-Sever est située sur la rive gauche de la Seine dans un bâtiment abritant un centre commercial fréquenté par un public plus populaire que celui du centre ville. Le fait que cette annexe soit la seule dans le réseau de la ville à posséder des documents sonores attire cependant un public plus large que celui de l'environnement immédiat. L'annexe a rouvert très récemment à la suite d'une transformation de ses locaux et d'un travail "expérimental" sur ses collections. Elle préfigure à plusieurs titres la future médiathèque.

La bibliothèque occupe 1 600 m² sur deux niveaux. Elle héberge son propre serveur informatique. Le parc informatique a été entièrement renouvelé en 2002-2003 et permet la consultation du catalogue en ligne. D'un point de vue documentaire, l'organisation des collections préfigure partiellement celle du futur équipement : les collections sont organisées par pôles, les documentaires adultes et jeunesse sont mêlés, ainsi que les fictions adultes et adolescents.

Le public trouve là une collection musicale de près de 9 000 phonogrammes et 285 partitions ; Saint-Sever est la seule bibliothèque rouennaise à le faire. Elle possède un fonds de lecture en braille (420 titres).. Elle possède aussi un appareil qui, en agrandissant les caractères imprimés, favorise la lecture des mal-voyants. L'existence d'un ascenseur adapté reliant les deux niveaux favorise encore cette volonté d'ouverture de la bibliothèque en direction des publics empêchés.

La prochaine installation dans l'annexe du pôle de médiation culturelle affirmera encore son rôle pionnier puisqu'il s'agit là d'un élément central de l'offre de la future médiathèque.

Le réseau de lecture à Rouen est donc constitué de bibliothèques aux identités fortes qui répondent à des besoins parfois bien différents. Il sera l'objet d'une vraie réflexion avant l'ouverture du nouvel établissement. À ce jour, on sait

seulement qu'il est vraisemblable que l'annexe Saint-Sever fermera ses portes étant donné le peu de distance qui la séparerait du nouvel équipement.

2.2. Patrimoine

Nous n'avons pas vraiment approché ces collections qui font pourtant la fierté et la richesse de la bibliothèque municipale de Rouen. Nous n'avons fait que constater cette richesse : la première fois à l'occasion d'une présentation des *Trésors à la page* consacrée aux reliures anciennes ; la seconde fois à la vue du prototype du futur site internet de la bibliothèque. Nous avons ainsi mesuré la façon dont le patrimoine peut être mis en valeur et comment il pourra occuper une place centrale à l'avenir.

2.2.1. Collections et restauration

Les sources principales des collections patrimoniales furent les saisies révolutionnaires : bibliothèques d'abbayes, bibliothèque du Chapitre métropolitain, bibliothèque des avocats au Parlement de Normandie, etc. À la fin du XVIII^e siècle, la bibliothèque compte 20 000 livres, 800 manuscrits et 300 incunables.

Ces collections s'enrichissent au XIX^e siècle par des dons, des legs et des acquisitions. La provenance de ces collections, notamment les fonds Leber et Montbret, témoigne de la place centrale qu'occupait la bibliothèque dans la vie culturelle et intellectuelle de la Ville ainsi que l'attachement des Rouennais à leur institution. D'autres legs et dons proviendront de Rouennais impliqués pour la plupart dans la vie de la bibliothèque ou de la ville. Ils enrichissent les collections de documents de tous types venant parfois compléter des fonds déjà présents⁹.

Les legs du début du XX^e siècle témoignent encore de cet attachement pour la bibliothèque. Parmi les dons remarquables, citons celui de la nièce de Flaubert, Mme Franklin-Grout (manuscrits autographes de *Madame Bovary* et de *Bouvard et Pécuchet*) et celui de M. Pelay (bibliothèque cornélienne).

La bibliothèque municipale de Rouen conserve donc environ 6 000 manuscrits, 600 incunables, 100 000 livres imprimés antérieurs à 1800, 60 000 estampes, 2 000 dessins, 50 000 photographies, 4 000 sceaux et médailles, ainsi

⁹ On mentionnera simplement le legs Desbois, en 1864, dont les 580 volumes traitant des sciences occultes devraient pouvoir être soutenus par des acquisitions appropriées de la classe 200. Nous regrettons de ne pas avoir pu avancer notre travail dans cette direction.

que des partitions, des atlas, des cartes géographiques, des cartes postales, des archives et un fonds normand très riche. Depuis quatre ans, la bibliothèque a entrepris un important travail de restauration de ce patrimoine, notamment des collections iconographiques. Ce travail représente un élément stratégique pour la future médiathèque. Ses résultats seront être employés pour étendre la visibilité de la médiathèque, établir sa notoriété et asseoir sa légitimité, notamment auprès des tutelles locales.

2.2.2. Communication

Une dimension importante de l'accès aux collections est l'accessibilité intellectuelle, fonction assurée par le catalogue. Sur ce point, le fonds ancien souffre d'une forte hétérogénéité de traitement. Une partie du catalogue sur fiches a bien été rétroconvertie pour le CCFr et ce travail a été l'occasion de mesurer la rareté de nombreux exemplaires (notamment dans les fonds Montbret et Leber). À côté de cela, de multiples catalogues dactylographiés datant d'époques différentes et concernant de nombreux fonds n'ont pas été traités. Certains fonds ne sont même ni inventoriés ni catalogués.

Depuis 1994, la bibliothèque dispose d'une salle dédiée à la communication des documents patrimoniaux, la salle Géricault. Cet espace offre au visiteur seize places de travail et deux postes informatiques sur lesquels sont accessibles certains fonds numérisés. Outre la communication sur place, la communication à distance est de plus en plus sollicitée.

2.2.3. La valorisation du patrimoine

La valorisation du patrimoine mobilise à plein temps un emploi-jeune chargé de la médiation du patrimoine, sollicite ponctuellement les bibliothécaires de l'équipe patrimoine et se trouve au cœur des projets numériques de la bibliothèque. Elle s'effectue selon deux modalités (projets numériques et animations) et s'organise selon trois axes stratégiques (recherche scientifique, vulgarisation à destination du grand public, divertissement).

2.2.3.1. Les projets numériques

La bibliothèque a fait le choix de mettre les images au centre des développements numériques. Ces derniers concernent pour l'instant essentiellement des projets scientifiques et des projets de divertissement.

Le projet qui a permis l'acquisition de la station de numérisation est le projet Flaubert, associant la bibliothèque à des chercheurs. Un autre projet scientifique est en cours d'élaboration. Il porterait sur des cartes géographiques du fonds Montbret, redécouvertes il y a peu.

Les premières réalisations concernent ensuite des produits multimédia grand public élaborés pour le Festival du livre de jeunesse de Rouen. En 2002, *l'ABC décoiffé du dragon ailé*, mettant en scène les lettrines et les enluminures d'un manuscrit du XV^e siècle, a connu un grand succès. En 2003, la bibliothèque a présenté *La machine à rebrousser le temps*, qui propose de découvrir une époque de la vie rouennaise à travers une dizaine d'images et de textes. La conception de ces produits associe le pôle « Informatique et développements numériques », le service éducatif de la bibliothèque, et un prestataire extérieur pour le graphisme.

À moyen terme, la réinformatisation de la bibliothèque permettra la mise en œuvre d'une base d'images numérisées et d'un site internet propre à la bibliothèque. Conçu comme un portail web assurant le lien entre l'établissement et les utilisateurs et relayant les actions de médiation, il permettrait de rendre visible un fonds patrimonial autrement inaccessible pour le grand public.

2.2.3.2. Les animations

La valorisation du patrimoine met aussi en jeu des manifestations plus traditionnelles, telles que des présentations de documents du fonds ancien, des animations à destination d'un public scolaire, ou des expositions.

Les documents du fonds ancien sont présentés au public lors des *Trésors à la page* mensuels. Ces présentations sont animées par un membre du personnel de la bibliothèque ou par une personnalité extérieure. Elles ont lieu dans les locaux de la bibliothèque. Des accueils de classe sont aussi organisés par le service éducatif de la bibliothèque. Un professeur détaché à la bibliothèque Villon par le Rectorat assure le lien entre les enseignants et le médiateur du patrimoine et participe à l'élaboration des ateliers. Ces actions ont donné lieu à des publications, sous la

forme de catalogue ou de fiches autour d'un thème (*Bestiaires : de l'animal fabuleux à la zoologie, Le livre au fil du temps, Calendriers dans le temps...*). Puisque la valorisation du patrimoine est considérée comme l'un des enjeux importants de la médiathèque¹⁰, elle est amenée à se développer et à se diversifier.

2.3. Dépôt Légal

De 1943 à 1996, la bibliothèque municipale de Rouen fut dépositaire du Dépôt Légal pour les 2 régions normandes : Haute et Basse Normandie. Depuis 1996, la bibliothèque ne reçoit plus que le Dépôt Légal imprimeur de la Haute Normandie. Elle reçoit donc les dépôts des imprimeurs de Seine-Maritime et de l'Eure, ce qui représente près de 3 000 titres de monographies et 570 titres de périodiques par an. Le premier exemplaire est destiné à la conservation absolue ; le second peut venir alimenter les collections de la bibliothèque, Villon ou annexes.

Cette source d'accroissement des collections aurait pu constituer un atout pour la bibliothèque ; il n'en a rien été. Le Dépôt Légal a longtemps tenu lieu de substitut de politique d'acquisition, notamment pour ce qui concerne les documents à orientation lecture publique. Au début des années 1980, certains des exemplaires issus du Dépôt Légal destinés à la conservation absolue, notamment ont ainsi été mêlés aux collections et prêtés. Ce dépôt reçu de façon mécanique a par conséquent "dévié" davantage encore des collections déjà affectées par une tendance à transformer la bibliothèque publique en bibliothèque d'étude. Le travail de préparation des collections pour la médiathèque doit aujourd'hui identifier ces documents afin qu'ils retrouvent le chemin des magasins du dépôt légal qu'ils n'auraient jamais dû quitter.

Les caractères que nous venons de présenter – moyens, missions et collections de la bibliothèque – indiquent la situation actuelle de la lecture publique à Rouen. Cette situation doit maintenant être observée au regard du chantier principal sur lequel est engagée la bibliothèque, le chantier de la médiathèque. Ce chantier ne concerne pas seulement un bâtiment mais toute une organisation. L'infrastructure nouvelle doit en effet modifier en profondeur la

¹⁰ Voir la fiche consacrée à la médiathèque en annexe 3.4.

configuration du réseau de lecture publique à l'échelle de la Ville mais aussi, dans un second temps, à l'échelle de l'agglomération.

II. L'avenir de la bibliothèque

L'avenir de la bibliothèque municipale de Rouen¹¹ doit désormais être envisagé sous différents aspects : sous l'aspect de son ambition, sous l'aspect du travail interne qui est déjà engagé et sous l'aspect des événements récents qui, au sens propre, en dessinent les contours d'une façon qui se précise davantage.

1. Enjeux du projet

Le principe de l'ouverture d'une médiathèque en 2008 a été acté par une décision du conseil municipal en novembre 2002. D'une surface utile de 7 600 m², la médiathèque devrait offrir 600 places assises. Le plan de financement, qui n'est pas encore finalisé¹², porte sur 30 millions d'euros hors taxes (dont 24 millions pour les travaux) et associe l'Union européenne (fonds Feder), l'Etat, la région, le département, la communauté d'agglomération rouennaise et la ville de Rouen (5,5 millions).

1.1. Une bibliothèque « dans la lignée des BMVR »

Réalisé dans sa version définitive en avril 2004 par le cabinet *Pro'développement*, le document d'orientation de la maîtrise d'œuvre présente l'identité du futur établissement comme une « *médiathèque d'envergure régionale voire nationale et internationale pour les fonds patrimoniaux et une bibliothèque municipale tête de réseau* »¹³. Une telle ambition doit se décliner en termes d'objectifs de public à atteindre, de services, d'organisation des collections et, dans un avenir plus indéterminé, de constitution d'un réseau à l'échelle de l'agglomération entière¹⁴.

¹¹ Voir la présentation que la ville propose de l'établissement en annexe 3.4.

¹² Sur cette question, je renvoie vers les articles de presse rassemblés en annexe 3.5. Voir aussi, en annexe 3.1., l'extrait du contrat d'agglomération qui formalise ces objectifs. Ce contrat est consultable en ligne. URL : <http://www.agglo-de-rouen.fr/contrat/contratagglo.pdf> [adresse consultée le 19 novembre 2004]

¹³ *Médiathèque de Rouen, Programme de consultation des maîtres d'œuvre*, PRO-Développement, avril 2004.

¹⁴ Du côté des professionnels du livre et de la lecture, le n° 1 - Janvier 2004 de *Com'medias*, fait état de la constitution d'une association, Accolade, qui vise à « *se positionner, en tant que structure professionnelle, dans le cadre d'une étude de programmation pour la mise en réseau des bibliothèques de l'agglomération* ». Du côté des pouvoirs publics, une déclaration

En termes de pénétration dans la population, il s'agit de toucher un public plus nombreux (avec un taux de pénétration de l'ordre de 25 à 30 % d'inscrits) et plus varié, notamment d'un point de vue socioculturel.

En termes de services, des services de base et des services de référence sont mis en place. Les premiers s'articulent autour d'une accessibilité accrue des collections (horaires d'ouverture élargis à 43 heures hebdomadaires et au dimanche, actions en direction des publics empêchés), d'une diversification des documents (presse, diversification des supports) et d'un rôle de médiation (dans les domaines de l'information et de la culture). Les services de référence sont définis quant à eux selon deux perspectives principales. La première concerne surtout l'accès aux collections contemporaines et patrimoniales : il s'agit de mettre en valeur les fonds patrimoniaux à l'attention d'un très large public, d'assurer l'accès aux archives, et de constituer la première étape d'un réseau de lecture publique à l'échelle locale. La seconde perspective assigne à la bibliothèque de nouvelles missions d'ordre documentaire, culturel et social : la constitution de pôles de référence « Image et Son » et « Spectacles vivants », un positionnement comme centre de ressources pour les associations dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme en sont des avatars. La probable délocalisation des magasins du Dépôt Légal imprimeur devrait permettre de consacrer 600 m² supplémentaires à des services de ce type. Seraient ainsi créés ou agrandis un espace culture multimedia, un café pouvant accueillir des animations, ainsi qu'un espace regroupant les pôles de référence sur la jeunesse et la lutte contre l'illettrisme.

Les missions assignées à la future médiathèque dépassent donc largement celles que remplit actuellement la bibliothèque centrale, notamment en termes de lecture publique, de médiation socioculturelle (le pôle de médiation culturelle actuellement constitué préfigure la place accrue que va tenir cette fonction) et d'accès aux nouvelles technologies. Un changement non moins important va être introduit par l'organisation prévue pour la médiathèque.

Outre un fonds de références, la médiathèque sera en effet organisée en pôles, selon le modèle de la départementalisation. Les cinq pôles définis sont les

du Directeur de la bibliothèque municipale de Grand-Quevilly fait aussi état du projet de réseau dont les caractères n'en sont encore qu'à l'état d'ébauche, voir la revue de presse en annexe, *Paris-Normandie* du 29 mai 2004, annexe 3.5.

suivants : « Langues, littératures et BD », « Histoire et société », « Arts, musique et spectacles », « Sciences et loisirs », « Enfance ». À ces pôles il convient d'ajouter encore une autre section, la section « Documentation Patrimoine », dans laquelle seront réunis les documents destinés à faciliter l'accès au patrimoine¹⁵. La médiathèque sera par ailleurs traversée par une *lisière qualifiée*, ayant pour but d'assurer le lien entre les fonds patrimoniaux et les collections contemporaines. La bibliothèque emprunte cette orientation aux pratiques aujourd'hui familières aux musées. Pour nombre d'entre eux, la mise en scène des collections est un élément fort : l'agrément qu'elle procure encourage la visite et permet de conduire le public vers les espaces qu'il n'aurait pas visités sinon.

1.2. Contraintes

Les contraintes pesant sur le projet sont de deux ordres. Elles concernent d'une part le site de l'équipement ; d'autre part, les incertitudes quant aux moyens sur lesquels le projet peut être lancé.

La localisation de la médiathèque dans le quartier Grammont-Sablère est problématique à deux titres. En premier lieu, ce quartier est très défavorisé économiquement et socialement¹⁶ – c'est d'ailleurs la raison pour laquelle le projet bénéficie des fonds Feder –, ce qui signifie que le public potentiel le plus proche géographiquement de la médiathèque en sera aussi le plus éloigné socialement et culturellement. Un important travail de médiation devra donc être mené pour que cette médiathèque ne soit pas perçue comme une enceinte inaccessible aux habitants qui l'entourent. Ensuite et surtout, la médiathèque sera située rive gauche¹⁷, dans un lieu à l'accessibilité très réduite pour le moment (ni transport en commun, ni opportunités de stationnement). En termes de fréquentation, il faudra donc conquérir de nouveaux publics et convaincre le public du centre-ville de venir jusqu'à Grammont.

Quant aux incertitudes relatives aux moyens, elles pèsent surtout sur la préparation des collections destinées à la médiathèque. S'il est prévu une soixantaine d'ETC pour le futur équipement, la bibliothèque Villon, qui assume la

¹⁵ Voir le document se rapportant à cette organisation en annexe 2.2.

¹⁶ Voir la présentation du quartier, présentation très sombre mais réaliste, que fait le document *PRO-Développement* reproduit en annexe 3.2.

¹⁷ Voir la carte d'implantation des sites de la bibliothèque reproduite en annexe 1.2.

montée en charge de la médiathèque, n'en compte qu'une petite trentaine. Les créations de poste ne devraient pas intervenir avant 2005, date à laquelle l'organigramme de la médiathèque aura été affiné et le destin du réseau éclairci. D'ici là, l'équipe de la bibliothèque Villon doit assumer seule la préparation du projet. Pour ce faire, deux équipes de huit personnes chacune (quatre bibliothécaires et quatre magasiniers) ont été créées, afin d'affronter efficacement la lourde tâche de préparation des collections.

2. La réalisation du projet

La réalisation du projet s'organise autour de trois importants chantiers : réinformatisation, préparation des collections contemporaines, préparation des collections patrimoniales. Nous ne traiterons que rapidement des collections patrimoniales que nous avons peu approchées¹⁸. Nous savons seulement que, n'ayant jamais été traitées avec le soin qu'elles réclamaient (récolement, restauration, rétroconversion), ces collections sont aujourd'hui l'objet d'un travail très lourd.

2.1. Réinformatisation

2.1.1. Situation actuelle

L'informatisation de la bibliothèque municipale de Rouen est très récente. Celle du réseau a commencé en 1994 dans les annexes (l'informatisation du prêt à l'annexe du Châtelet a eu lieu le 18 novembre 2003) et celle de la bibliothèque Villon n'est intervenue qu'en l'an 2000. La première tranche de rétroconversion effectuée en 1995 n'a ainsi pu être versée dans la base de la bibliothèque que tardivement, et les acquisitions courantes ne font l'objet d'un catalogage informatisé que depuis une date très récente.

Le logiciel choisi au moment de l'informatisation, Advance 6.7 en mode caractères de la société Geac, arrive donc en fin de parcours et se révèle inadapté à la préparation de la médiathèque. Il en va de même des équipements informatiques.

¹⁸ Le travail d'une stagiaire ENSSIB accueillie en 2003 par la bibliothèque municipale de Rouen traite ces questions de façon exhaustive. Je la remercie de m'avoir autorisé à utiliser son travail. URL : <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/rsflamerie.pdf> [consulté le 19 novembre 2004]

Le parc informatique de la bibliothèque Saint-Sever a été entièrement renouvelé en 2002 ; en octobre 2003, l'installation de postes informatiques sur le plateau technique de Villon (12 actuellement) marquait le début d'une évolution majeure de l'infrastructure informatique de l'établissement. L'informatisation du réseau doit être opérationnelle avant l'ouverture pour permettre les ajustements inévitables qui ne se révéleront qu'au dernier moment.

2.1.2. Trois phases

Le programme de développement informatique de la bibliothèque va suivre trois phases, pour un coût total de 2,7 millions d'euros.

La première étape, couvrant la période 2003-2004, vise à fiabiliser le fonctionnement informatique actuellement très dégradé et à préparer le changement de système. Les bibliothèques Villon, Parment, Capucins et Saint-Sever vont être raccordées par fibres optiques au réseau ATM¹⁹ de la Ville. Elles bénéficieront ainsi d'un accès à Internet et d'un débit pouvant évoluer rapidement à 622 Mb/s. Les bibliothèques des Hauts de Rouen seront raccordées à ce réseau fin 2004 par des ponts hertziens assurant un débit de 11 Mb/s.

La deuxième phase est la plus lourde. Elle porte sur une réinformatisation complète. Au mois d'août 2003, un appel d'offres sur performance a été lancé pour six lots techniques, dans un marché unique en deux tranches. Les six lots sont les suivants : changement de SIGB, systèmes multimedia (incluant le partage de ressources électroniques et la gestion d'images), équipements actifs, câblage, rétroconversion et matériel banalisé. L'ensemble des prestations de tranche ferme devrait être réalisé en 2004-2005 et permettre à la bibliothèque de se doter d'un système d'information global, adapté à ses besoins actuels et permettant la préfiguration des collections et des services de la médiathèque. Dans ce contexte, les fonctions d'acquisition et d'extraction des données à des fins statistiques sont particulièrement importantes. Ces critères ont conduit au choix de *Horizon*, de la société Dynix. Le changement de système permettra la création d'un portail web pour les bibliothèques de Rouen, largement dédié à la valorisation du patrimoine

¹⁹ ATM, *Asynchronous Transfer Mode*, c'est-à-dire mode de transfert asynchrone. L'ATM permet de transférer des données à une vitesse allant de 25Mbps à plus de 622Mbps (il est même prévu d'obtenir plus de 2Gbps sur fibre optique).

iconographique et à la médiation autour du livre et de l'écrit. Le nombre de postes informatiques sera porté à 92, dont 84 seront connectés au SIGB.

La troisième phase (tranche conditionnelle du marché unique), enfin, interviendra avant l'ouverture de la médiathèque et portera sur une mise à niveau technique des serveurs, une extension des services et un renouvellement des matériels. Il est en effet prévu que le site de la médiathèque abrite 210 postes informatiques. Le souhait de la bibliothèque est de confier la maintenance de ce système informatique aux services centraux de la Ville. D'une part en effet, un système comme celui dont sera équipée la médiathèque réclamera des compétences qui surpassent celles du personnel propre de la bibliothèque ; d'autre part, ce serait là le moyen d'impliquer plus fortement la Ville dans le fonctionnement de la bibliothèque. Déjà éloignée du cœur historique de la Ville par sa position géographique, la médiathèque redoute de souffrir d'un isolement supplémentaire qui porterait sur l'aspect technique .

2.2. Préparation des collections contemporaines

2.2.1. Évaluation des collections

L'évaluation des collections contemporaines de la bibliothèque Villon a pour but de déterminer le volume de livres qui pourront incorporer les collections du libre accès de la médiathèque. Ce travail permet donc aussi de déterminer le volume des acquisitions complémentaires. Un tel travail est particulièrement lourd et doit composer avec plusieurs difficultés : aucun désherbage n'a jamais eu lieu à Villon, les catalogues ne sont pas entièrement fiables, aucune classification des fonds ne facilite leur lisibilité. La méthode et le calendrier se fondent par conséquent sur ces difficultés de départ.

L'étape préalable de l'évaluation consiste dans un tri des collections : les livres issus du Dépôt Légal (DL) doivent être identifiés, isolés et conservés puisqu'ils ne feront pas partie des collections en libre accès mais pourront être communiqués aux lecteurs ; les livres antérieurs à 1950 (date qui correspond aussi à la scission des catalogues papier de la bibliothèque) sont considérés comme patrimoniaux et seront conservés en magasin.

L'évaluation porte donc sur les ouvrages qui ne sont ni du DL, ni antérieurs à 1950. une fois repérés, ces documents sont extraits des magasins, montés sur le plateau technique, répartis par classe Dewey. Alors commence vraiment l'évaluation : le document doit-il être désherbé ? gardé en magasin ? gardé pour le libre accès (ce qui implique qu'il soit toujours pertinent en 2008) ? Dans les deux derniers cas, sa notice est extraite du catalogue papier, saisie informatiquement, et le document est équipé. Dans le cas d'un document intéressant pour le libre accès mais trop abîmé ou d'une édition obsolète, le titre est commandé.

À partir du fichier auteurs, une partie des collections a déjà été évaluée par des stagiaires ou par le personnel de la bibliothèque. Il s'agit des collections de théâtre et de cinéma (conservateur stagiaire en 2002), de littérature américaine (stagiaire d'IUT), de philosophie, de psychanalyse et, enfin, de poésie française, anglaise, italienne et allemande. Les premières estimations, confirmées par les suivantes²⁰, laissent penser que près de 45% des livres postérieurs à 1950 seraient issus du Dépôt Légal. Ce travail se poursuit progressivement jusqu'en 2007 par grandes classes Dewey : l'évaluation et le traitement des collections précéderont les acquisitions pour chaque grande classe.

2.2.2. Acquisitions pour la médiathèque

Les acquisitions pour la médiathèque doivent tenir compte de trois paramètres : du volume souhaité pour les collections du libre accès à l'ouverture, des collections présentes à Saint-Sever (qui seront transférées vers la médiathèque) et des estimations sur les collections de Villon. Il ressort de ces considérations que, sur les 103 281 documents prévus à terme²¹, 10 934 seraient présents à Villon, 27 492 à Saint-Sever ; resterait donc à acquérir 63 663 documents entre 2004 et 2008²². Le dépôt légal doit être pris en considération car il représente une source non-négligeable d'enrichissement des collections, notamment dans des domaines complètement absents aujourd'hui de Villon. Il serait cependant bien imprudent de

²⁰ Mon travail conduit à des conclusions voisines. Effectué sur un échantillon de plus de 1000 notices sur des thèmes relevant de la 200, il fait apparaître que le volume de documents susceptibles d'être conservé pour le libre accès de la médiathèque est très faible : probablement 10 ou 15% si l'on essaie de prendre en compte ce qui ne sera plus d'actualité à l'horizon 2008-2010. Cette estimation tient compte aussi de la part importante que représente le dépôt légal dans les collections. Voir un extrait de ce travail en annexe 2.1.

²¹ Voir en annexe 2.2. le document présentant la ventilation de cette masse documentaire.

²² Ces chiffres ont fait l'objet d'une brève dans le *Paris-Normandie* du 26 mars 2004. Voir annexe 3.5.

compter sur ce dépôt légal pour alimenter les collections selon une cohérence suffisante et renouveler ainsi les erreurs passées²³. Un calendrier précis des acquisitions a par conséquent été établi. Si certains documents peuvent être acquis dès cette année, d'autres, ceux qui ont à rapport avec l'actualité, ne seront pas achetés avant 2007. Pour suivre ce chantier, un groupe de travail a été mis en place début 2004. Il réunit des équipes des annexes et de Villon.

Le calendrier de travail prévoit de traiter les collections (évaluation, acquisition et traitement) par grandes classes Dewey selon l'ordre suivant : classes 100, 200 et 400 en 2004, classe 700 (sauf spectacles, sports et jeux) en 2004-2005, classes 800 et 900 en 2005, classes 000 (hors usuels), 500 et 700 (spectacles, sports et jeux) en 2006, classe 600 en 2006-2007, classes 300, 000 (usuels) et 910 en 2007. La fiction fera l'objet d'un travail continu entre 2003 et 2007 et les supports autres que les livres seront acquis en 2007-2008. Une actualisation des collections est prévue en 2008 pour l'ensemble des domaines.

2.3. Préparation des collections patrimoniales

Comme nous l'avons déjà signalé, nous n'avons pas abordé vraiment le domaine patrimonial. Nous savons seulement que ces fonds sont l'objet d'un soin tout particulier. Nous n'en évoquerons que deux caractères.

2.3.1. Récolement

Le fonds patrimonial et ancien est le fruit d'une accumulation de dons, legs et achats. Ils ont été déposés en fonction de la place disponible à des endroits très divers, de manière souvent dispersée et incohérente. Ont ainsi été redécouvertes récemment des cartes géographiques de la collection Montbret et une cinquantaine de photographies anciennes, reléguées sans identification dans un coin de magasin. Sur le plan matériel, certains documents ne sont pas estampillés et beaucoup souffrent d'un conditionnement inadéquat. Dans la perspective du déménagement des collections, un récolement s'imposait. Il fallait en effet parvenir à une meilleure visibilité du fonds, déterminer les traitements (documentaires et matériels) dont ils ont besoin, reprendre la première tranche de rétroconversion et préparer la suivante.

²³ Voir à ce sujet, *supra* p. 16.

2.3.2. Conditionnement

La diversité des fonds appelle un conditionnement spécifique pour presque chaque document. Des priorités ont donc été déterminées avant le récolement. Les manuscrits médiévaux non protégés dans des boîtes seront les premiers traités. La bibliothèque a l'avantage de compter dans son personnel un magasinier spécialisé dans le conditionnement et la conservation des documents patrimoniaux. Aidé par la relieuse, il peut réaliser des boîtes légères sur mesure à des coûts moindres.

3. Événements récents

Comme en témoigne l'activité à l'intérieur de la centrale, le projet de la médiathèque est sur les rails. Sur le plan urbanistique, il en va de même. Au niveau politique, l'affaire paraît moins assurée. À ce niveau en effet, des difficultés de premier ordre ne sont pas levées, comme s'en est fait l'écho la presse locale²⁴.

3.1. Niveau bibliothéconomique

L'ancienne salle de lecture de la centrale est aujourd'hui partagée entre, d'un côté, une salle d'accueil des lecteurs, de l'autre, le plateau technique. La centrale accueille encore quelques visiteurs : quelques chercheurs ou étudiants mais essentiellement des lycéens qui utilisent les tables pour y faire leur travail. Le gros du travail se concentre sur la plateau technique où se met en place le traitement des collections. Ce travail monte en puissance : des sélections bibliographiques pour les futures collections sont traitées par le personnel de toutes les bibliothèques : roman français contemporain, poésie, littérature étrangère par exemple ; des commandes pour les nouvelles collections commencent d'être régulièrement passées ; les premières grosses livraisons dans les domaines de la littérature, de la BD sont arrivées et sont traitées : enregistrement, équipement, rangement.

3.2. Niveau artistique

Dans le même temps que celui des divisions politiques, le projet architectural suit son cours. Début 2004, cinq projets d'architecture restaient en

lice²⁵. Le projet d'architecture choisi par la tutelle est sur le point d'être rendu public. Son choix est momentanément tenu secret dans l'attente d'une réponse de l'architecte au sujet des modifications que la Ville voudrait voir apportées à son travail.

Les toutes dernières nouvelles parues dans le bulletin municipal²⁶ continuent de nourrir l'attente. Les maquettes des projets des architectes seront déplacées à Villon et exposées sur le plateau technique à partir du lundi 29 novembre.

3.3. Niveau politique

Le choix du site sur lequel la médiathèque s'installera est loin de faire l'unanimité²⁷. Nous l'avons dit en introduction, ce lieu périphérique, le quartier Grammont, est comme une véritable "blessure urbaine" que la Ville a le projet de "cicatriser". Cette cicatrisation doit être obtenue au moyen de plusieurs chantiers qui signent une politique urbaine de grande envergure²⁸ : la médiathèque sera bien sûr l'un de ces chantiers, mais ce seront aussi des espaces sportifs, des espaces d'habitation, de circulation et de promenade qui seront eux aussi aménagés. Le succès de cette "cicatrisation" suppose que soient réunies deux conditions : en aval, ces réalisations supposent que soient bousculées les habitudes des Rouennais pour lesquels rive droite et rive gauche ne sont pas tout à fait la même ville ; en amont, ces travaux supposent l'implication politique et financière de plusieurs partenaires. Des travaux d'une telle échelle ne peuvent en effet reposer sur les moyens exclusifs de la Ville. Ils appellent une réflexion conduite à l'échelle de l'agglomération et ils ne pourront s'engager sans les participations financières du département, de la région et de l'État. Or aujourd'hui, le conseil municipal est très divisé sur le choix du site. L'opposition municipale, dont les couleurs sont au pouvoir au Département et à la Région, ne soutient pas l'option de cela Ville. À son sens, elle devrait plutôt être considérée comme une aberration... Cet aspect des

²⁴ Voir les articles de *Paris-Normandie* mentionnés en annexe 3.5.

²⁵ Voir en annexe 3.5. l'article de *Paris-Normandie* du 17 avril 2004.

²⁶ *Rouen magazine*, n° 210, du jeudi 25 novembre au 9 décembre 2004, p. 6.

²⁷ Voir en annexe 3.5. l'article de *Paris-Normandie* du 17 mai 2004.

²⁸ Voir le document présentant le *Plan d'action et de développement durable (PADD)*. Ce document exprime bien l'enjeu urbain dont fait partie le projet de la médiathèque. URL : http://www.imagine-rouen.com/docu/plaquette_padd.pdf [adresse consultée le 19 novembre 2004]

choses, pour passionnant qu'il soit, ne peut être l'objet d'un discours public de la part des personnels de la bibliothèque. S'il est évident que les avis existent sur cette question, ils restent l'affaire privée de chacun.

III. Activités de stage

1. Dans l'établissement

1.1. Plateau et magasins

Bien qu'il m'ait été donné d'assister à quelques réunions de travail interne, ma présence à la bibliothèque fut presque exclusivement consacrée au travail que la bibliothèque m'avait confié, c'est-à-dire une évaluation des collections de la classe 200 de la Dewey. Mon travail s'inscrivait par là même au cœur des activités générales de l'établissement, toutes orientées vers la constitution des fonds pour la classe 800, les commandes et le traitement des acquisitions. Certaines démarches ponctuelles m'ont permis de mesurer la nécessité d'ouvrir la conduite de l'établissement sur le monde des autres bibliothèques.

J'ai donc essentiellement travaillé dans la perspective de la constitution des fonds de la future médiathèque. Ce travail consistait en trois opérations qu'il aurait fallu mener conjointement²⁹. La première opération consistait en l'évaluation du fonds de la bibliothèque Villon pour ce qui concerne la classe 200 de la Dewey. La seconde opération consistait en l'indication de ce que pourrait être une collection à la hauteur des ambitions de la future médiathèque et, au-delà, en la suggestion des acquisitions complémentaires et indispensables à la constitution de cette collection. Enfin, la dernière opération avait pour cadre la mise en valeur des richesses patrimoniales : il aurait fallu identifier les fonds existants qui, d'une manière qui reste à définir, auraient pu être associés aux fonds patrimoniaux et, si nécessaire, indiquer les voies d'un enrichissement pertinent de ce "fonds d'accompagnement".

²⁹ Un travail sur ces trois fronts est apparu trop lourd, mais trop tardivement aussi, pour être mené à bien dans le temps du stage. Rétrécir l'angle d'attaque de l'objet principal, les collections dans la 200, aurait certainement été bénéfique et souhaitable.

1.1.1. Méthode de travail

Aucune méthode de travail n'avait été strictement définie. Dans l'intention d'évaluer le fonds de la 200, il m'était donc possible soit de commencer par l'investigation des magasins, soit de commencer par la consultation du fichier auteur, soit de commencer par celle du fichier matière. La première méthode avait l'avantage de saisir les documents de façon chronologique puisque tel est le mode de rangement des magasins ; j'ai écarté cette option qui produisait une trop grande dispersion des efforts. La seconde était attirante puisque le fichier auteur est réputé plus sûr que le fichier matière. Après un test, il est apparu que cette méthode comportait quelques désavantages puisque, d'une part, elle supposait une connaissance *a priori* des auteurs du domaine et que, d'autre part, elle donnait accès autant à des périodiques qu'à des documents du dépôt légal. J'ai donc opté pour la troisième méthode qui consistait en une approche des fonds sur la 200 à partir du catalogue matière.

1.1.2. Conclusions

Le fichier matière a été analysé dans plusieurs sous domaines de la 200 : "religion", "Christianisme", "Judaïsme", "Islam", "Réforme" et "Église réformée" et pour un total de plus d'un millier de fiches. Les résultats font apparaître que ce sont entre 65 et 80% des fonds considérés qui sont exclus *a priori* d'un possible transfert vers les collections du libre accès de la médiathèque. Restent donc entre 15 et 30% seulement de ces documents qui sont postérieurs à 1950, et ne sont ni des périodiques, ni du dépôt légal. À ces données premières de la sélection devront s'en ajouter trois ou quatre autres. Il s'agira de considérer d'abord l'état matériel du document, ensuite sa pertinence intellectuelle, ensuite encore cette même pertinence à l'horizon 2008 et enfin, chose plus difficile, son actualité médiatique à l'horizon de ce que pourrait être l'attente du lecteur en 2008. Cette dernière considération ne mérite pas qu'on la retienne sérieusement étant donné son caractère proprement indécidable. En revanche, la considération des autres points permet d'aboutir à une conclusion. Cette conclusion rejoint celle à laquelle le même travail a abouti dans les autres secteurs des collections, les collections de littérature par exemple : les collections devront probablement être recomposées quasiment dans leur intégralité.

Personne ne contestera qu'il est indispensable d'évaluer l'état de l'existant pour les collections documentaires. Un tel travail n'a jamais été fait à Villon. Or il représente un très lourd effort, pour un résultat assez mince, si on espérait par là s'assurer la conservation d'une quelconque ossature documentaire.

1.2. Réunions

Je n'ai participé qu'à deux réunions. La première était un point d'information, organisé de façon mensuelle. Au cours de cette réunion, les personnels de l'établissement reçoivent différentes informations, notamment en ce qui concerne l'avancée des travaux qui regardent l'avenir de l'établissement. Il convient de dire que le projet de la médiathèque connaît des hauts et des bas et que les phases de développement ont une incidence sur la dynamique et la motivation des personnels. Ce point d'information est donc, entre autres, l'occasion de dissiper les effets négatifs des rumeurs qui courent. Une autre réunion avait un caractère plus technique. Il s'agissait de faire le point sur les éventuelles difficultés rencontrées par les équipes en charge de l'acquisition et du traitement des documents de la future bibliothèque (utilisation d'Electre en ligne, cotations, notamment pour les BD, utilisation des postes informatiques, etc.).

2. Hors l'établissement

Que cela soit dans le périmètre local ou dans celui plus général du paysage de la lecture publique sur le territoire national, il m'a été permis de mesurer l'importance des "relations extérieures".

2.1. Perspective locale

L'ambition que poursuit le futur établissement appelle une collaboration renforcée avec l'entourage immédiat. Cela n'aurait pas de sens, comme le font malheureusement certaines industries culturelles, de se disputer le même public. J'ai été amené par conséquent à considérer de près le travail entrepris par deux médiathèques locales, celle de Petit-Quevilly et celle de Sotteville-lès-Rouen, tout récemment ouverte au public.

La médiathèque de Sotteville est le fruit d'un travail mené sur une dizaine d'années. Son ouverture en septembre 2004 est un réel succès. Au-delà des considérations qui touchaient à la classe 200, il paraissait important de connaître les raisons de ce succès. Nous avons eu accès à l'enquête auprès de la population de la commune destinée à appréhender les attentes des habitants en matière d'équipement culturel et de lecture publique. Au moyen de cette enquête, la bibliothèque a pu ajuster son offre documentaire au plus près des désirs du public, abandonner certaines des orientations préconçues et au contraire offrir ce qu'elle jugeait de moindre intérêt. C'est ainsi que les "ludothèque" et "dvdthèque" connaissent un succès certain, les collections venant même à disparaître des étagères, obligeant les visiteurs à inscrire leurs demandes sur des listes d'attente parfois déjà longues.

2.2. Perspective nationale

La bibliothèque municipale de Rouen vise un niveau de rayonnement comparable à celui des BMVR. À ce titre, il paraissait important de considérer de quelle façon les établissements de ce type avaient constitué leurs fonds dans la classe 200. Les BMVR de Limoges et de Montpellier ont accepté de me confier des documents faisant état de leurs collections. J'ai complété ces documents avec ceux qu'ont accepté de me fournir des bibliothèques d'importance plus modeste, celles de Metz, bibliothèque municipale classée, de Lorient, bibliothèque de ville moyenne, et de Miramas, commune associée à 3 autres dans le cadre d'un SAN. Grâce à cela, il me fut possible de mettre en évidence quelques caractères généraux des collections. Il serait certes tout à fait vain de vouloir transplanter une collection d'un lieu vers un autre. Une collection sagement constituée est animée par une volonté locale, construite sur un projet de développement propre au lieu dont la bibliothèque est l'équipement culturel. Il était bon néanmoins de réunir quelques informations à propos d'un domaine qui ne fait l'objet de presque aucun traitement documentaire publiquement accessible (du moins sur l'échelle d'une collection de bibliothèque municipale).

Si donc le versant bibliothéconomique des documents consultés ne peut suffire aux besoins de la bibliothèque municipale de Rouen, ils indiquent

cependant quelques tendances fortes propres à inspirer certains aspects d'une offre documentaire. Ces tendances, partagées par les différentes collections considérées, se rapportent aux segmentations internes de la collection dans la 200 et à l'âge moyen des documents du libre accès. La première tendance indique un équilibre qui tend, conformément à l'appétit documentaire des lecteurs, à donner une place de plus en plus grande à certains phénomènes religieux d'inspiration orientale. La seconde indique à quel point la jeunesse du fonds participe du succès d'une collection dans la lecture publique. Pour nous en tenir au minimum, il nous semble important que ces deux observations soient prises en considération pour le succès de la collection et orientent *a minima* les choix d'acquisition.

Conclusion

Au terme de cette période de stage, il me paraît judicieux de souligner quelques observations importantes.

Au premier chef, ce sont les singularités du déroulement d'un grand chantier qui me sont apparues : le rythme de son développement, les arbitrages qu'il suppose pour aller de l'avant, les alliances qu'il s'agit de tisser entre les différents partenaires publics. Le projet de la médiathèque est l'objet d'une réflexion depuis une dizaine d'années maintenant et sa réalisation, si le chantier ne connaît pas d'obstacle d'ici-là, n'est pas programmée avant trois années supplémentaires. Or les dernières nouvelles sont en demi-teintes. S'il est vrai que le projet lauréat du concours d'architecture est sur le point d'être connu et qu'ainsi la future médiathèque offrira un certain visage pour la première fois, il est vrai aussi que le budget de cette construction reste en suspens. Ces informations de dernière minute suscitent des réactions elles aussi en demi-teinte chez le personnel pour qui ce projet risque de venir trop tard. Le temps des grands chantiers et celui des attentes individuelles ne sont pas calés sur le même rythme. Il s'agit là d'une platitude peut-être, il n'en reste pas moins vrai que cette dimension doit aussi être prise en charge et c'est l'affaire d'une direction que de répondre aux attentes malgré les incertitudes qui planent.

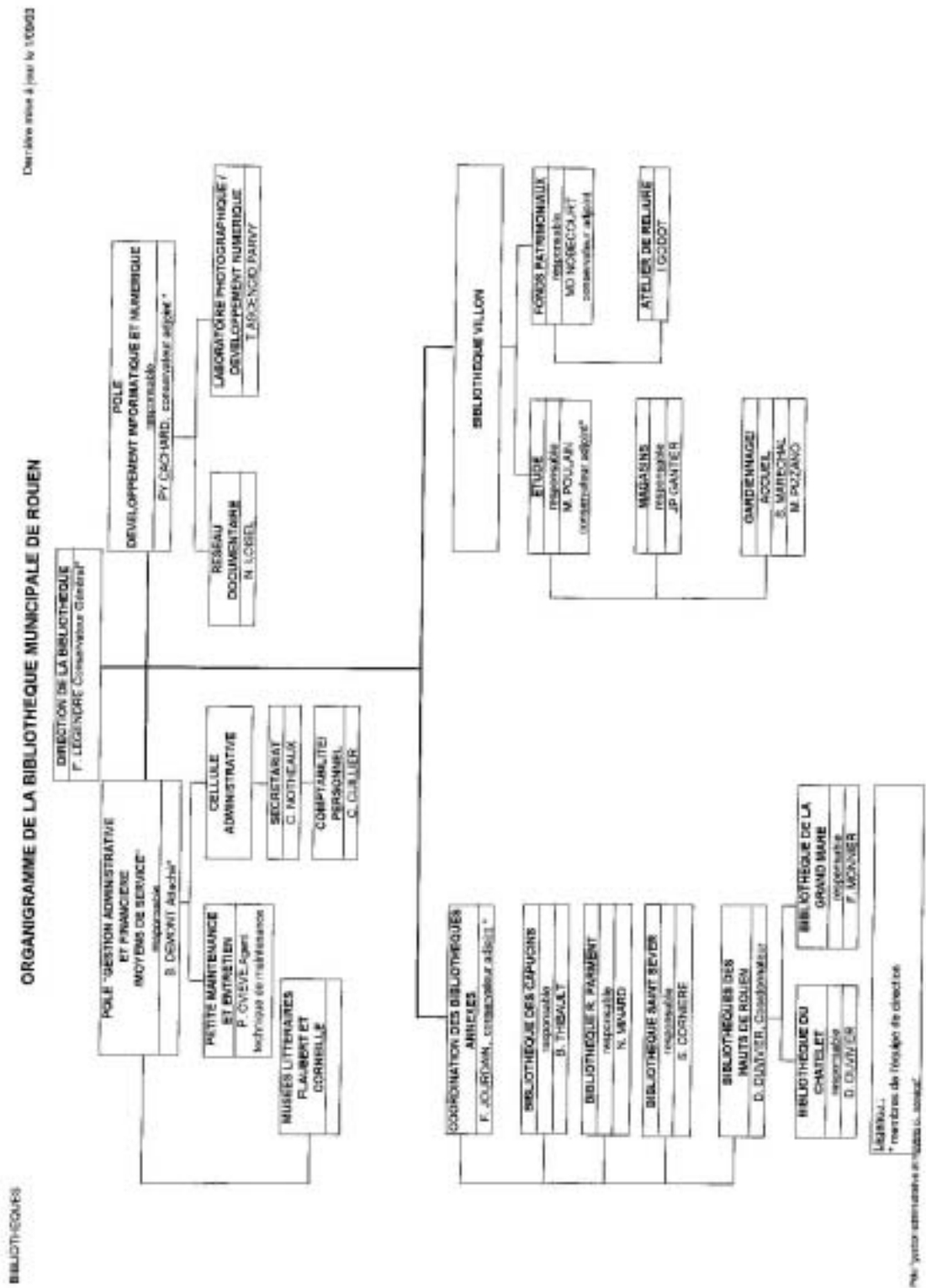
Malgré ces vents contraires, j'ai pu aussi mesurer, par une participation active, la réalité du travail élémentaire d'une bibliothèque de lecture publique. À la façon d'un saisissant raccourci historique, la bibliothèque municipale de Rouen doit aujourd'hui prendre en charge en un temps très court un travail que les décennies passées ont laissé s'accumuler : désherbage des collections, informatisation des fichiers, restauration du patrimoine, développement des services, aménagement des espaces, etc., tout est à faire et est en train de se faire. C'était une chance d'assister à l'ébranlement de ce chantier, une chance aussi d'avoir contribué, aussi faible cette contribution soit-elle, à cet effort collectif au service de la lecture publique.

Table des annexes

ANNEXE 1 - LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ROUEN	I
1.1 - Organigramme de la bibliothèque	II
1.2 - Le "réseau" de la bibliothèque municipale de Rouen	III
1.3 - La lecture publique sur l'agglomération de Rouen	IV
ANNEXE 2 - LES FONDS DANS LA 200.....	V
2.1 - Analyse de l'existant	VI
2.2 - Plan des collections de la médiathèque	IX
2.3 - Premières acquisitions (extrait)	X
ANNEXE 3 - LA MÉDIATHÈQUE	XI
3.1 - Le contrat d'agglomération	XII
3.2 - Le quartier Grammont	XIV
3.3 - Un chantier urbain	XV
3.4 - La médiathèque	XVI
3.5 - Les échos dans le quotidien local, <i>Paris-Normandie</i>	XVII

Annexe 1 - La bibliothèque municipale de Rouen

1.1 - Organigramme de la bibliothèque



1.2 - Le réseau de la bibliothèque municipale de Rouen

Pro'Développement, *Médiathèque de Rouen, Programme de consultation des maîtres d'œuvre*, avril 2004, p 12.

1.3 - La lecture publique sur l'agglomération de Rouen

Les zones grisées / colorées indiquent les communes de l'agglomération dans lesquelles existe une bibliothèque publique.

Annexe 2 - Les fonds dans la 200

2.1 - Analyse de l'existant

Extrait du travail effectué sur les fichiers matière.

Tiroir PROL

I. Répartition	1
II. Subdivisions quantitatives	1
III. Analyse du fonds	2
IV. Conclusion	3

I. Répartition

Répartition des fiches du tiroir PROL depuis la fiche PROTESTANT/AFRIQUE DU SUD :

fiches entre le premier intercalaire, l'intercalaire « PROTESTANT », et l'intercalaire « PROTESTANT. France »	37
entre « PROTESTANT. France . France » et l'intercalaire suivant : « PROTESTANTISME »	95
fiches entre « PROTESTANTISME » et l'intercalaire suivant : « PROTESTANTISME. Normandie »	84
Fiches après l'intercalaire « PROTESTANTISME. Normandie »	48
Nombre de fiches	264

II. Subdivisions quantitatives représentées par les intercalaires

1. Entre l'intercalaire « PROTESTANT », et l'intercalaire « PROTESTANT. France » :

Domaine	Entre l'intercalaire « PROTESTANT », et l'intercalaire « PROTESTANT. France »
Nombre de fiches	37
Renvois	1
Fonds antérieur à 1950	3 (fonds normand)
Dépôt légal	3
Périodiques	22 (essentiellement <i>Société d'histoire du protestantisme français</i>)
Documents potentiels	8
Total de documents signalés	36

% exploitable à l'examen des seules fiches	14%
--	-----

2. Entre l'intercalaire « PROTESTANT. France » et l'intercalaire « PROTESTANTISME » :

Domaine	Entre l'intercalaire « PROTESTANT. France » et l'intercalaire « PROTESTANTISME »
Nombre de fiches	95
Renvois	5
Dons	1
Fonds antérieur à 1950	4 (Emile et Eugène HAAËG, La France protestante, 1876-1887)
Langues étrangères	2 fiches (COSSART, Manfred von, <i>Die Protestanten...</i> , vol. 1.2 et 4, 1978-1980)
Dépôt légal	14 (dont un don)
Périodiques	55 (essentiellement <i>Soc. d'hist. du protestantisme français</i>)
Documents potentiels	14
Total de documents signalés	90
% exploitable à l'examen des seules fiches	15,5%

3. Entre l'intercalaire « PROTESTANTISME » et l'intercalaire « PROTESTANTISME. Normandie » :

Domaine	Entre l'intercalaire « PROTESTANTISME » et l'intercalaire « PROTESTANTISME. Normandie »
Nombre de fiches	83
Renvois	2
Dons	
Fonds antérieur à 1950	2 dont une signalant une <i>Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France</i> , Lille, Leleux, 1841 et 1842

Langues étrangères	3 fiches signalant 7 des 8 volumes des <i>Klassiker des protestantismus</i> , 1965)
Dépôt légal	34 (dont une thèse)
Périodiques	27
Documents potentiels	17 (dont les 7 vols de la mono en allemand signalée sur 2 fiches et une <i>Histoire du protestantisme</i> en 3 vol. signalée sur une fiche)
Total de documents signalés	77 (les œuvres composées de plusieurs tomes comptent pour 1 document)
% exploitable à l'examen des seules fiches	22%

4. Après l'intercalaire
« PROTESTANTISME. Normandie » :

Domaine	Après l'intercalaire « PROTESTANTISME. Normandie »
Nombre de fiches	48
Renvois	2
Dons	
Fonds antérieur à 1950	10
Langues étrangères	
Dépôt légal	15
Périodiques	15
Documents potentiels	6
Total de documents signalés	46
% exploitable à l'examen des seules fiches	13%

III. Analyse du fonds

L'analyse quantitative fait apparaître une nouvelle fois l'écart important qu'il y a entre le nombre des notices contenues dans les fichiers et le nombre des documents susceptibles d'être intégrés dans les futures collections de la médiathèque. Sur 264 fiches des fichiers, seules 62 signalent un document potentiellement disponible, c'est-à-dire un peu moins

de 25 %. On peut supposer que ce chiffre devra être sensiblement revu à la baisse lorsque seront effectuées les estimations de la fraîcheur intellectuelle du document et celle, plus objective, de sa fraîcheur matérielle.

Secteur	Nombre de fiches	Quantité de documents exploitables
fiches entre le premier intercalaire, l'intercalaire « PROTESTANT », et l'intercalaire « PROTESTANT. France »	37	8
entre « PROTESTANT. France. France » et l'intercalaire suivant : « PROTESTANTISME »	95	14
fiches entre « PROTESTANTISME » et l'intercalaire suivant : « PROTESTANTISME. Normandie »	84	81
Fiches après l'intercalaire « PROTESTANTISME. Normandie »	48	6
Nombre de fiches	264	45
Proportion exploitable		23,5%

Plus que dans d'autres domaines concernant la religion, la bibliothèque municipale de Rouen compte un nombre important de documents relatifs à des fonds normands. Ces fonds sont d'ailleurs composés pour une grande part d'articles de périodiques, notamment ceux de la Société de l'histoire du protestantisme français, indexés comme concernant la vie protestante en Normandie ou concernant l'église protestante. D'autres périodiques sont également mentionnés, de grande renommée (*Revue des deux mondes, Annales, Esprit...*) ou plus confidentiels (*Cahiers percherons*, par exemple).

Autant qu'on puisse en juger en première analyse, l'ensemble des documents compte peu d'ouvrages récents.

S'ajoute encore à cette situation l'emprise du dépôt légal. Les ouvrages de certains auteurs de grande

renommée sont présents à la bibliothèque municipale de Rouen au titre du dépôt légal... C'est le cas pour des historiens du protestantisme comme Ernst Troeltsch, auteur de *Protestantisme et modernité*, Gallimard, 1992, de André Eschvèr, auteur de *Les Protestants en France de 1800 à nos jours*, Stock, 1985, ou Jean Baubérot auteur de *ABC de protestantisme*, Labor et fides, 1990, ou Daniel-Rops, auteur de *L'Église de la renaissance et la Réforme*, Fayard, 1955, par exemple.

langue étrangère, les livres du dépôt légal et ceux d'avant 1950

IV. Conclusion

Catégorie	Volume	Pourcentage
Nombre de fiches	264	
Renvois	8	

Documents* signalés par ces fiches	249	
Périodiques	119	46,5%
Antien	19	25,8%
Dépôt légal	66	7,5%
Documents écartés	204	83%
Documents potentiels	45	17%

En ce domaine de la religion protestante et au seul examen des fiches, seuls 17% des "documents" de la bibliothèque. Vison seraient susceptibles d'être conservés pour les collections de libre accès de la médiathèque. Cette conclusion est bien entendue présentée sous plusieurs réserves : le fichier matière recense-t-il correctement les fonds du domaine de la religion protestante ? les documents recensés sont-ils dans un état physique tel qu'ils pourraient être placés en libre accès ? les documents ne seront-ils pas réévaluables, en raison de leur ancienneté intellectuelle ? ne se servent-ils pas dès aujourd'hui ? Toutes les suppositions sont possibles. Quoi qu'il en soit, ces considérations devront nécessairement venir augmenter le volume de documents à écarter.

*Par "document", il faut entendre aussi bien dans un premier les articles de périodiques, les livres en

2.2 - Plan des collections de la médiathèque (document interne de la bibliothèque municipale de Rouen)

Acquisitions médiathèque document pour réunion du 130404.doc

1) Présentation générale

Domaines	Quantité à terme	Nombre de documents présents à Villon (avant estimation)	Nombre de documents présents à Saint-Sever (2003)	Nombre de documents à acquérir	Coût moyen	Fourchette max.
Pôle "Langues littéraires et BD"	32 188	3 188	7 618	21 478	17,5	375 830
Documentaires : Langues	2 394	300	135	1 959	18,0	35 262,0 €
Fiction Adultes, dont BD	25 800	2 000	6 814	16 986	14,5	246 297,0 €
Fiction adultes reliés	700			700	25,0	17 500,0 €
Documentaires : Littérature	3 192	800	581	1 831	12,5	22 887,5 €
Pôle "Histoire et société"	16 758	2 788	3 572	10 488	18,5	193 991
Philosophie	2 793	700	590	1 503	15,5	23 296,5 €
Religions	1 197	300	129	768	18,5	12 872,0 €
Sciences sociales	6 433	500	1 314	4 619	15,0	69 285,0 €
Histoire	3 540	1 000	876	1 664	18,5	30 784,0 €
Géographie	2 086	200	663	1 232	20,0	24 640,0 €
Doc reliés histoire et sociétés	700	0	0	700	25,0	17 500,0 €
Pôle "Arts, Musique et Spectacles"	18 814	1 734	4 015	13 065	20,2	263 913
Arts	6 783	800	780	5 183	28,5	148 000,5 €
Musique	2 008	200	700	1 108	15,0	16 620,0 €
Spectacle	2 409	328	0	2 081	17,0	35 377,0 €
Théâtre	3 614	408	2 199	1 009	17,0	17 153,0 €
Partitions	4 000	0	328	3 674	23,0	84 502,0 €
Pôle "Sciences et Loisirs"	9 177	288	1 229	7 748	19,8	147 212
Sciences pures	3 990	100	458	3 432	17,5	60 060,0 €
Sciences appliquées	5 187	100	771	4 316	20,5	88 478,0 €
Pôle Enfance	18 980	0	10 362	8 538	9,9	84 526,2 €
Albums	5 370	0	2 637	2 733	8,0	24 597,0 €
Albums reliés	300	0	0	300	12,0	3 600,0 €
Fiction jeunes	5 270	0	3 276	1 994	8,0	15 952,0 €
Fiction jeune reliées	400	0	0	400	10,0	4 000,0 €
Doc Jeunes	5 670	0	3 715	1 955	10,0	19 550,0 €
BD Jeunes	1 690	0	734	956	8,5	8 126,0 €
BD reliées	200	0	0	200	12,0	2 400,0 €
Fonds courant de références	3 249	788	704	1 845	53,0	97 785,0 €
Documentation patrimoine	3 000	2 588		500	20,0	10 000,0 €
3% non répartis	1 197	0	0	0	0,0	0,0 €
Total	103 281	10 934	27 492	63 663	22,80	1 451 516

2.3 - Premières acquisitions (extrait)

Notre première commande s’inspire de la “bibliographie de référence” pour la 200 telle qu’elle est présentée dans *Développer un fonds de référence en bibliothèque*, Annie BETHERY, Éditions du cercle de la Librairie, coll. Bibliothèques, Paris, 2001. Elle porte sur les documents signalés comme de “première importance” et possédant une bibliographie. À cet ensemble, nous en avons lié un autre rassemblant des documents destinés à un public plus large.

Titre	Auteur	Editeur	Date	Prix	ISBN
L'ABCdaire de la franc-maçonnerie	Daudin, Jean-Frédéric	Flammarion	9/12/2003	9,94 EUR	2-08-012654-7
Atlas des religions : croyances, pratiques et territoires	Dumortier, Brigitte	Autrement	10/4/2002	13,00 EUR	2-7467-0264-9
Atlas des religions dans le monde	O'Brien, Joanne	Autrement	1/1/1994	26,00 EUR	2-86260-489-5
Une autre histoire des religions	Vallet, Odon	Gallimard	3/14/2000	64,20 EUR	2-07-054258-0
Une autre histoire des religions, Vol. 1	Vallet, Odon	Gallimard	3/28/2001	21,50 EUR	2-07-076090-1
Une autre histoire des religions, Vol. 2. Savoirs et pouvoirs	Vallet, Odon	Gallimard	10/2/2002	18,39 EUR	2-07-076694-2
Une autre histoire des religions, Vol. 5. L'esprit des savoirs	Vallet, Odon	Gallimard	3/14/2000	10,70 EUR	2-07-052662-3
Une autre histoire des religions, Vol. 6. Le sacre des pouvoirs	Vallet, Odon	Gallimard	3/14/2000	10,70 EUR	2-07-052663-1
Les Aztèques	Soustelle, Jacques	PUF	6/13/2003	7,50 EUR	2-13-053713-8
Les bibliothèques	Bertrand, Anne-Marie	La Découverte	6/10/2004	7,95 EUR	2-7071-4334-0
Les Cathares : pauvres du Christ ou apôtres de satan ?	Brenon, Anne	Gallimard	5/14/1997	11,60 EUR	2-07-053403-0
Les catholiques en France depuis 1815	Pelletier, Denis	La Découverte	6/24/1997	7,95 EUR	2-7071-2721-3
Compostelle, le grand chemin	Barral i Altet, Xavier	Gallimard	1/1/1993	13,80 EUR	2-07-053249-6
Le Coran	Blachère, Régis	PUF	3/8/2002	7,50 EUR	2-13-052760-4
Développer un fonds de référence en bibliothèque : imprimés, cédéroms, sites Internet		Electre-Ed. du Cercle de la Librairie	12/17/2001	42,00 EUR	2-7654-0821-1
Dictionnaire de la théologie chrétienne		Albin Michel	11/12/1998	27,00 EUR	2-226-10091-1
Dictionnaire des religions	Eliade, Mircea	Plon	4/10/1997	21,19 EUR	2-259-18650-5
Dictionnaire des symboles musulmans : rites, mystique et civilisation	Chebel, Malek	Albin Michel	1/3/2001	9,50 EUR	2-226-12137-4
Dictionnaire du bouddhisme		Albin Michel	9/9/1999	25,00 EUR	2-226-10954-4
Dieu		Flammarion	1/24/2003	7,60 EUR	2-08-073008-8
L'Eglise et l'Etat en France	Le Tourneau, Dominique	PUF	1/14/2000	7,50 EUR	2-13-050508-2
L'Egypte copte : les chrétiens du Nil	Cannuyer, Christian	Gallimard	5/4/2000	11,60 EUR	2-07-053512-6
Encyclopédie des religions	Bellinger, Gerhard J.	LGF	10/4/2000	25,00 EUR	2-253-13111-3
Enquête sur le satanisme : satanistes et antisatanistes du XVIIe siècle à nos jours	Introvigne, Massimo	Dervy	5/14/1997	30,20 EUR	2-85076-814-6
Entre la Bible et l'histoire : le peuple hébreu	Hadas-Lebel, Mireille	Gallimard	2/21/1997	13,00 EUR	2-07-053356-5
L'Etat des religions dans le monde		La Découverte	1/1/1987	25,76 EUR	2-7071-1665-3
L'exégèse coranique	Merad, Ali	PUF	12/15/1998	7,50	2-13-049435-8

Annexe 3 - La médiathèque

3.1 - Le contrat d'agglomération

<http://www.agglo-de-rouen.fr/contrat/contratagglo.pdf> [adresse consultée le 19 novembre 2004]

83

Contrat de l'Agglomération de Rouen – Fiche n° I-5-5 / O

Programme « Médiathèque »

 Investissement

 Fonctionnement

I. – PRESENTATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Raison sociale	Ville de Rouen
Adresse	Place du Général de Gaulle 76043 ROUEN cedex 1
Tél.	02.32.08.13.90
Fax.	02.35.89.25.61
Email	cmartinleverbe@rouen.fr
N° identifiant (SIRET, INSEE)	21760540100017
Dirigeant	Monsieur Pierre ALBERTINI, Maire
Service et responsable en charge de l'action	Département de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme (Christel MARTIN-LEVERBE, Directrice Générale Adjointe)

II. – PRESENTATION DE L'ACTION

Descriptif de l'Action et Localisation

<p>Réalisation d'une médiathèque « tête de réseau » sur un territoire en mutation et renouvellement urbain, à Rouen. Cette médiathèque est retenue comme Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale (BMVR) par le Ministère de la Culture. Présentation de l'équipement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7 600 m² de surface utile • 170 000 documents multi supports en libre accès • 600 places assises • Accès aux nouvelles technologies de l'information • Gestion du dépôt légal imprimeur en région • Equipement Haute Qualité Environnementale (HQE) • Conservation, mise en valeur et accessibilité facilitée (bornes d'accès multimédia, expositions) des fonds patrimoniaux pour tous les publics (6 000 manuscrits, 600 incunables, 100 000 imprimés anciens, 50 000 estampes, 3 000 dessins, ...).

Axe stratégique du Projet d'Agglomération dans lequel s'inscrit l'action

<p>Axe 1 : Renforcer l'attractivité de l'agglomération et affirmer sa vocation métropolitaine Mesure 5 : Doter l'agglomération d'équipements porteurs d'un rayonnement métropolitain</p>

Objectifs de l'Action

<p>Les objectifs, résultats, impacts de l'Action...</p> <p>La contribution de l'Action aux enjeux identifiés par l'Agglomération...</p> <p>Le caractère « intercommunal » de l'Action...</p>	<p>Atteindre un meilleur taux de fréquentation des usagers, Atteindre des publics éloignés des pratiques culturelles, Favoriser une meilleure appropriation par les habitants de l'agglomération des fonds patrimoniaux conservés à la bibliothèque.</p> <p>Enjeux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Patrimoine : rendre accessible les fonds patrimoniaux en les valorisant 2. L'environnement : adoption d'une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) 3. Accessibilité et aménagement des abords 4. Réseaux et NTIC <p>Axes de développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La valorisation du patrimoine - La constitution d'un réseau informatisé des établissements culturels - La constitution de fonds spécifiques qui ne sont pas disponibles actuellement ou très insuffisants (exemple : les fonds visuels).
---	--

I-5-5_Médiathèque / 10.10.03

Dans le cadre d'un Projet de Fonctionnement, Conditions de pérennité de l'Action

Les actions favorisant l'accessibilité des fonds patrimoniaux au plus grand nombre nécessiteront la mobilisation de moyens spécifiques en personnel et en prestations extérieures, moyens indispensables pour assurer la pérennisation des programmes de médiation, d'animation et de numérisation. Ces actions à vocation pérenne contribueront à asseoir l'attractivité de cet équipement majeur de lecture publique pour l'agglomération.

Durée et Calendrier de l'Action

Date de démarrage de l'Action :	2003
Date d'achèvement de l'Action :	2008
Calendrier de réalisation de l'Action (par étapes) :	
Montée en puissance en vue de préparer la réalisation de la médiathèque	2003-2008
Lancement du concours de la maîtrise d'œuvre pour la médiathèque	2003
Fin de l'étude de programmation informatique	2003
Démarrage opérationnel de l'informatisation	2004

Partenariat pressenti ou déjà mis en place et rôle des partenaires

L'Europe, l'Etat, le Conseil régional, le Conseil Général, l'Agglomération de Rouen, autres partenaires (le Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet de Ville, l'ADEME, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Centre National du Livre).

Plan de financement prévisionnel de l'Action

Principaux postes de dépenses	Coût prévisionnel (€ HT)	Coût prévisionnel (€ TTC)
Construction/aménagement de la médiathèque	24 880 000	29 756 480
Constitution des fonds	1 790 000	2 140 840
Développement informatique et numérique	2 290 000	2 738 840
Mesures d'accompagnement		
- Conditionnement et préservation des documents patrimoniaux,	1 040 000	1 243 840
- Autres dépenses		
TOTAL :	30 000 000	35 880 000

Plan de financement proposé par le maître d'ouvrage et non validé par l'ensemble des partenaires (discussion en cours) :

- Agglomération (numérisation et mise en valeur du fonds ancien) : 2 000 000 € HT,
- GIP GPV, ADEME, Caisse des Dépôts et Consignations, Centre National du Livre, ... : 600 000 € HT,
- Ville de Rouen, Union européenne (FEDER), Conseil Régional, Conseil Général, Etat : proposition de prise en charge du reste à financer à parts égales.

L'Agglomération de Rouen valide sa participation.

L'Etat valide une participation FNADT de 525 000 € HT sur les études préalables.

Modalités et Critères d'Evaluation envisagés

Avancement des études et des travaux
 Nombre d'usagers de l'agglomération inscrits ; Nombre de groupes de l'agglomération accueillis
 Nombre de participants de l'agglomération aux animations proposées

Commentaires

Pour les actions de médiation spécifiques et ateliers, des fiches bilans seront établies et pourront donner une appréciation plus qualitative des pratiques des usagers issus de l'agglomération.

Principe de l'action validé, mais plan de financement restant à finaliser.

3.2 - Le quartier Grammont

Pro'Développement, *Médiathèque de Rouen, Programme de consultation des maîtres d'œuvre*, avril 2004, p 33.

3.3 - Un chantier urbain

<http://www.gpv.rouen.fr/pdfmegaville/numero03/8-11.pdf> [adresse consultée le 19 novembre 2004]

3.4 - La médiathèque

http://www.imagine-rouen.com/pdf/fiches_projets/rouen_mediatheque.pdf [adresse consultée le 19 novembre 2004]

3.5 - Les échos dans le quotidien local, *Paris-Normandie*